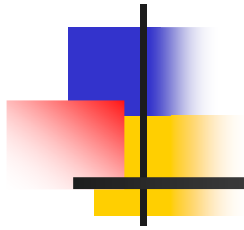




PISU 2015/2016



Dr JC RAMU / Dr E BOQUET

Le 07 avril 2016



REFERENTIEL PISU 2014/2015

Historique

- Les PISU : mis en œuvre au sein des SDIS depuis plusieurs années, ils permettent une réponse précoce et adaptée aux situations d'urgence en utilisant les différents niveaux de compétences sans qu'aucun ne se substitue à l'autre : secouriste – infirmier – médecin.
- L'application de ces PISU doit rester conforme aux données scientifiques et satisfaire aux exigences de qualité et de sécurité des soins.
- 2010 : Adhésion SEMSP au travail débuté par la société française de médecine d'urgence (SFMU) : **Echec** (Tentative de mise place de Recommandations Formalisées d'Experts (RFE))
- Ainsi, suite aux « recommandations pour la rédaction des PISU » établies en 2010 par la SEMSP et sur le travail effectué avec la SFMU, nous avons rédigés les recommandations sur les PISU, tout en **gardant à l'esprit : Le respect de la légalité de l'exercice infirmier et L'autorité et la responsabilité du médecin-chef au sein de son département.**



REFERENTIEL PISU 2014/2015

Chronologie

- Novembre 2013
 - Mise au point du projet
 - Réunion à la HAS
(Dr LAURENCE, chef du service des bonnes pratiques – HAS)
- Février 2014
 - Début des travaux par les groupes de travail
5 groupes avec médecins et ISP (+ une SF)
- Novembre 2014 **32 départements** ←
 - Réunion du comité scientifique SEMSP (14 membres)
- Janvier 2015
 - Comité de validation (10 médecins-chefs)
- Avril 2015
 - Présentation HAS et conseils ordinaires.



REFERENTIEL PISU 2014/2015

Environnement

- Le référentiel commun SAP-AMU de juin 2008
 - Rappelle dans son chapitre III partie B sur les infirmiers de sapeurs-pompiers le cadre juridique d'évolution et la possibilité de protocoles de soins d'urgence
- Rapport IGA / IGAS de juin 2014
 - Suggère l'harmonisation des protocoles de soins d'urgence utilisés dans les différents SDIS



REFERENTIEL PISU 2014/2015

Objectifs

- C'est un référentiel, et non un guide de bonnes pratiques.
Donc : hors cadre commission des recommandations de bonnes pratiques.
- Recherche de consensus dans le respect de la réglementation.
- Consensus qui respecte également les recommandations scientifiques les plus récentes et doit être mis à jour annuellement.
- Elaboré sous l'égide de la SEMSP avec une forte implication des SSSM : se veut une base facilitant l'écriture des protocoles de soins d'urgence par les médecins-chefs.
- Cette base permettant de répondre au rapport IGA/IGAS de juin 2014 avec un début d'harmonisation nationale des pratiques, tout en conservant l'autonomie souhaitable pour répondre aux contraintes départementales.



Envoi du référentiel

- Conseil National ODM – 16/04/2015
- HAS – 16/04/2015
- Conseil National ODI – 16/04/2015
- Ministère intérieur – 30/05/2015
- DGSCGC – 30/05/2015
- Ministère de la santé – 30/05/2015



Les réponses

- **Conseil national ODM** (Service exercice professionnel)
 - 04/05/2015 : demande une version pdf
 - 06/05/2015 : Nous remercies de notre prompt réponse
- **Ministère intérieur**
 - 16/06/2015 : accuse réception du référentiel
- **DGSCGC**
 - 16/06/2015 : accuse réception du référentiel
- **HAS / Santé**
 - Pas de réponse



Evolution

- **CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE**

- **N° DGOS/R2/DGSCGC/2015/190 du 5 juin 2015**

relative à l'application de l'arrêté du 24 avril 2009 relatif à la mise en œuvre du référentiel portant sur l'organisation du secours à personne et de l'aide médicale urgente.



REFERENTIEL PISU 2014/2015

Liste des PISU

- Arrêt cardio-respiratoire (≥ 1 an) ;
- Douleur thoracique non traumatique de l'adulte ;
- Troubles de la conscience de l'adulte ;
- Accouchement et soins au nouveau-né ;
- Détresse respiratoire du nouveau-né dans les premières minutes de vie;
- Crise convulsive, persistante ou itérative (adulte et enfant) ;
- Hypoglycémie de l'adulte;
- Déshydratation ;
- Détresse respiratoire aiguë de l'asthmatique (adulte et enfant) ;
- Réaction allergique grave ;
- Coup de chaleur d'exercice de l'adulte ;
- Intoxication au monoxyde de carbone ;
- Intoxication aux fumées d'incendie ;
- Brûlures (Brûlure grave de l'adulte et de l'enfant) ;
- Douleur (adulte et enfant) ;
- Hémorragie sévère.



REFERENTIEL PISU 2014/2015

Liste des PISU

- Arrêt cardio-respiratoire (≥ 1 an) ;
- Douleur thoracique non traumatique de l'adulte ;
- Troubles de la conscience de l'adulte ;
- Accouchement et soins au nouveau-né ;
- Détresse respiratoire du nouveau-né dans les premières minutes de vie;
- Crise convulsive, persistante ou itérative (adulte et enfant) ;
- Hypoglycémie de l'adulte;
- Déshydratation ;
- Détresse respiratoire aiguë de l'asthmatique (adulte et enfant) ;
- Réaction allergique grave ;
- Coup de chaleur d'exercice de l'adulte ;
- Intoxication au monoxyde de carbone ;
- Intoxication aux fumées d'incendie ;
- Brûlures (Brûlure grave de l'adulte et de l'enfant) ;
- Douleur (adulte et enfant) ;
- Hémorragie sévère.



Circulaire du 5 juin 2015

Liste des PISU

- Arrêt cardiaque, mort subite (adulte)
- Arrêt cardiaque, mort subite (enfant)
- Hémorragie sévère (adulte et enfant)
- Choc anaphylactique(adulte)
- Choc anaphylactique(enfant)
- Hypoglycémie
- Etat de mal convulsif (adulte)
- Etat de mal convulsif (enfant)
- Brûlures (adulte)
- Brûlures (enfant < 15ans)
- Asthme aigu grave de la personne asthmatique connue et traitée
- Intoxication aux fumées d'incendie
- Douleur aiguë (adulte)
- Douleur aiguë (enfant)



REFERENTIEL PISU 2014/2015

Liste des PISU

- Arrêt cardio-respiratoire (≥ 1 an) ;
- Douleur thoracique non traumatique de l'adulte ;
- Troubles de la conscience de l'adulte ;
- Accouchement et soins au nouveau-né ;
- Détresse respiratoire du nouveau-né dans les premières minutes de vie;
- Crise convulsive, persistante ou itérative (adulte et enfant) ;
- Hypoglycémie de l'adulte;
- Déshydratation ;
- Détresse respiratoire aiguë de l'asthmatique (adulte et enfant) ;
- Réaction allergique grave ;
- Coup de chaleur d'exercice de l'adulte ;
- Intoxication au monoxyde de carbone ;
- Intoxication aux fumées d'incendie ;
- Brûlures (Brûlure grave de l'adulte et de l'enfant) ;
- Douleur (adulte et enfant) ;
- Hémorragie sévère.



Circulaire du 5 juin 2015 les non-PISU

-
- Douleur thoracique non traumatique de l'adulte ;
- Troubles de la conscience de l'adulte ;
- Accouchement et soins au nouveau-né ;
- Détresse respiratoire du nouveau-né dans les premières minutes de vie;
-
-
- Déshydratation ;
-
-
- Coup de chaleur d'exercice de l'adulte ;
- Intoxication au monoxyde de carbone ;
-
-
-
-



Circulaire du 5 juin 2015 les non-PISU

- Leur existence ne doit pas être remise en question.
- Ce sont des **PISU**
- D'autres sont envisageables.
(selon les nécessités départementales)



Circulaire du 5 juin 2015 Problématique

- 2 documents émanant de 2 sociétés différentes
- **SEMSP** : document fournis aux autorités
- **SFMU** : a adressé un courrier aux préfets de régions avec leur document
 - D'où la demande conjointe SANTE / INTERIEUR d'une rédaction conjointe d'un document unique



Circulaire du 5 juin 2015

Le document unique

- Reunions SEMSP / SFMU
 - Le 08/12/2015
 - Le 29/01/2016

- Validation du document unique SEMSP/SFMU
 - Le 22/03/2016



Circulaire du 5 juin 2015

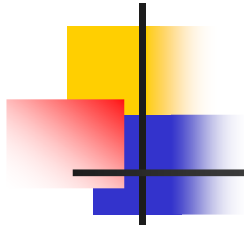
Le document unique

- **Comité de suivi de la mise en place de la circulaire interministérielle du 05 juin 2015**
 - Mars 2016 : Bilatérale SANTE / INTERIEUR (préparation au comité de suivi et prise en compte des avancées des différents dossiers)
 - *Réunion prévue initialement le 08/04/2016*
 - Reportée au 09/05/2016
 - Présentation conjointe du document unique par les SEMSP / SFMU
 - Les PISU seront alors officiellement validés et diffusés à tous les acteurs de l'Aide Médicale Urgente

Forum santé 2016 – La Rochelle – Jeudi 07 avril 2016



PISU 2015/2016 Et maintenant...



AVEZ-VOUS DES QUESTIONS?